

eau et forêt

Depuis quelques décades, la multiplication des dispositifs de protection de la nature est significative d'une forte volonté publique de préserver les ressources paysagères et végétales de la Nation. Les moyens employés, souvent coercitifs, sont symptomatiques d'une philosophie séparant la société humaine et la Nature. Cette vision en noir et blanc ne va pas sans difficultés, en particulier dans les territoires de forte densité et de développement comme la Haute-Savoie. Là, les deux univers ne peuvent pas s'éviter et doivent cohabiter. La réalisation de l'usine de production d'eau potable de la Communauté de l'Agglomération

d'Annecy est intéressante, car elle est caractéristique de ces difficultés et des solutions possibles. Ne pouvant prendre place que dans un territoire très sensible et fortement protégé, son maître d'ouvrage, la Communauté de l'Agglomération d'Annecy accompagné des architectes David Ferré et Jean-Pierre Montmasson, ont développé une stratégie visant à une insertion soignée. La réussite de ce projet est riche en enseignements. Construit et Nature coexistent dans une relation harmonieuse. Ce succès montre que tout manichéisme est à éviter ; l'essentiel étant que nos objectifs soient réfléchis et servis par une conception qualitative.

mots clés

acier
aluminium
architecture
autre équipement public
béton
couleurs
développement durable
environnement

équipement public
espace sensible
infrastructure
lumière
paysage
service technique
usine
verre

adresse

Route du Belvédère
74000 Annecy

ANNECY

UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY, SITE DES ESPAGNOUX À ANNECY

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION
D'ANNECY - SERVICE DE L'EAU

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES - DAVID FERRÉ ET
JEAN-PIERRE MONTMASSON
ARCHITECTE - PAYSAGISTE
DENIS ROPTIN, AGENCE POINT
DE VUE PAYSAGES
BET STRUCTURE - CABINET
MONTMASSON, INGÉNIEURS CONSEILS
AUTRE BET : CABINET BONNARD ET
GARDEL (BG), INGÉNIEURS CONSEILS

SHON : 3 169 m²
SHOB : 5 314 m²

COÛT DES TRAVAUX
6 852 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2007
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2009
MISE EN SERVICE : AVRIL 2009
(PÉRIODE D'ESSAI)



Une raffinerie sur le Semnoz

A son commencement, le projet peut sembler être un terrible oxymore entre son programme et son site. La rénovation de la station de la Puya, un des sites de pompage et de purification d'eau du lac d'Annecy, ne peut pas s'effectuer sur le site historique. La Communauté de l'Agglomération d'Annecy renonce en effet à installer les surfaces importantes du nouvel équipement en bordure de lac pour des raisons paysagères et environnementales évidentes. L'installation à cet endroit nécessiterait un minage important des falaises près de l'eau occasionnant une balafre dans le paysage. La réalisation est alors envisagée en amont du site existant, au sein la forêt du Semnoz. Si le contexte topographique est nettement plus adapté à l'équipement, les contraintes environnementales ne facilitent pas sa réalisation pour autant. Le terrain est dans la bande des cent mètres protégée par la Loi Littoral et dans une forêt classée. La fonction de l'équipement, qui nécessite une proximité immédiate à l'eau, permet de déroger aux règlements. Mais aux yeux du maître d'ouvrage, il est nécessaire d'observer un respect absolu du site. La tâche est difficile, car le programme de l'équipement est particulièrement vaste. Il comprend en effet une salle d'ultrafiltration et des locaux d'exploitation demandant plus de 3000 m² de superficie et la réalisation d'un double réservoir de 8 000 m³ d'eau potable. La réponse architecturale qui s'élève répond à ce défi.

Un paquebot dans un océan d'arbres

Les architectes de l'usine de traitement d'eau potable ont développé deux logiques favorisant l'insertion de l'équipement dans son site. Par des solutions rationnelles, ils ont d'abord minimisé son impact. Puis, par des principes sensibles, ils ont recherché une harmonie entre la construction et son contexte. En parallèle, dépassant les souhaits du maître d'ouvrage, ils ont réussi à orchestrer la

fonctionnalité de l'équipement en lui conférant une dimension esthétique. La présence de l'équipement est d'abord considérablement atténuée par l'enterrement partiel de ses volumes, une opération lourde nécessitant le minage de 20 000 m³ de rochers. Grâce à cette solution, un niveau d'installations techniques se trouve en sous-sol. La visibilité réduite de l'édifice est ensuite améliorée par son orientation parallèle aux courbes de niveau et par sa forme allongée. L'effet d'horizontalité, qui plaque l'édifice au sol, est enfin renforcé par la grande baie qui sillonne l'édifice pratiquement sur toute sa longueur. D'une manière sensible, les couleurs froides et ternes des façades fondent l'édifice dans les ombres des arbres. Le choix de matériaux frustes, tels que le métal laqué sombre et les plaques de caillebotis contribue aussi à cette volonté de mimésis avec le milieu. La toiture-terrasse reçoit des plantations et poursuit cette logique. A l'intérieur de l'édifice, la simplicité cède le pas à l'extraordinaire profusion des installations techniques. La confusion est évitée par une brillante organisation fonctionnelle. Les installations blanches de l'ultrafiltration baignent dans la lumière du soleil dans un ordre absolu. Les vingt-deux modules, composé chacun de vingt-quatre récipients ressemblent à des bataillons de soldats parfaitement alignés sous une immense halle. Contrepoint à l'ordre, les carrelages et couleurs soulignent les positions des installations et ajoutent de la gaieté à leur ensemble. Surtout, une immense baie vitrée sépare cette armée de l'extérieur. Ici, la vue se perd dans la forêt, tandis que de l'autre côté un spectacle de la technique semble se dérouler au sein d'une grande scène, dont les limites se confondent avec le théâtre la forêt.



L'îlot-S
2 ter avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Odile Dauchez et Benoît Godineau - novembre 2009
Photographies : CAUE de Haute-Savoie
Conception graphique : Maryse Avrillon, CAUE de Haute-Savoie



1



2



3



- 1. Tanière
- 2. Ultrafiltration
- 3. Sommière